

**PREMIÈRE
EXPÉDITION****PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION****L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE VINGT DEUX MAI****A la requête de :**

Syndicat des copropriétaires de la Résidence dénommée « PIERRE LOTI » sise 1-3 rue des Maçons 94310 ORLY, représenté par son Syndic en exercice, la Société Jan TURMER ET FILS, SARL au capital de 100.000 euros, immatriculée sous le n°622 007 102, au RCS de CRETEIL, dont le siège social est 24 avenue de la République 94600 CHOISY LE ROI, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, dûment habilité à poursuivre la vente par décision de l'assemblée générale des copropriétaires dudit immeuble en date du 13 novembre 2014, résolution n°37,

Ayant pour avocat Maître Lucien MAKOSSO, avocat au Barreau du Val de Marne, 41 rue Pierre Séward/Angle 18 Place Moreau David 94120 FONTENAY SOUS BOIS,

Dans le prolongement d'un commandement valant saisie délivré par mon ministère à Monsieur le 18 avril 2018, le requérant a intérêt à faire procéder à la description du bien saisi situé au 3 rue Maçon à ORLY

Il me requiert à cet effet,

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Philippe CAZENAVE, Huissier de justice Associé, domicilié 14 Place Moreau David, (94 120) FONTENAY-SOUS-BOIS, soussigné,

me rends aujourd'hui après tentative amiable, dans un appartement situé au 3 rue Maçon à ORLY (94), assisté d'un serrurier requis, du géomètre-expert et deux témoins, où je peux procéder aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS

LOCALISATION :

L'appartement est situé au 3^{ème} étage à droite, porte face au fond du couloir,

OCCUPATION

Cet appartement est toujours un domicile officiel pour Monsieur puisque son nom est affiché sur la boîte aux lettres et qu'il y reçoit toujours du courrier.

Cependant l'appartement est loué à Monsieur et Madame en vertu d'un bail de 3 ans ayant commencé le 15 avril 2106 pour un loyer mensuel actuel de 850 euros plus charges,

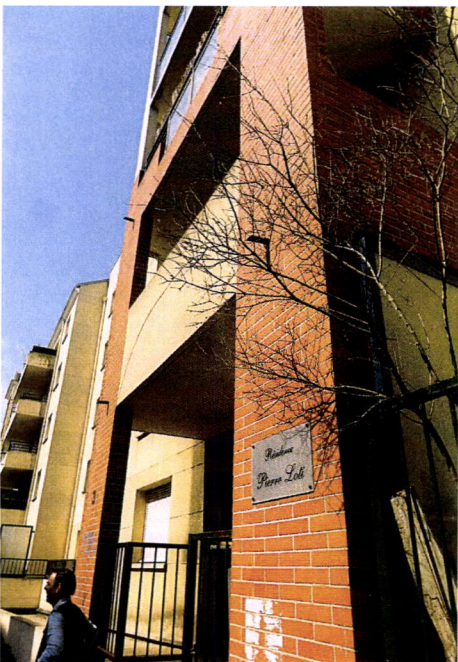
Monsieur et Madame ne connaissent pas d'autre domicile pour le propriétaire qui est payé par virements,

QUARTIER :

Il s'agit d'un quartier récent uniquement construit d'immeubles neufs, de bon standing et en bon état,

Ce quartier est proche du centre ville, de tous les commerces, des écoles et crèches, d'un grand centre commercial Orlydis, à 10 mètres à pied du RER station Orly ville,

IMMEUBLE (photos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8)



Il s'agit d'un bel immeuble récent construit en pierres et en briques dans un style traditionnel,

L'accès à l'immeuble est doublement protégé,

Les parties communes sont en bon état d'usage
L'ascenseur est en bon état

APPARTEMENT (photos 8 à 21) :

La porte d'entrée fonctionne, sa serrure est simple, la peinture et salie sur sa face intérieure (photo 8),

Entrée (photos 9, 10) :

Les carrelages au sol sont en bon état
La tapisserie est en bon état
Les peintures sont en état d'usage

Cuisine (photos 10, 11, 12) :

Les carrelages au sol sont en bon état
Les carrelages sur les murs sont en bon état
La fenêtre et le volet sont en bon état
Les placards intégrant les éléments de cuisine sont en bon état
L'évier et sa robinetterie sont en bon état

Séjour (photos 13, 14) :

Les carrelages au sol sont en bon état
La tapisserie est en bon état
Les peintures sont en bon état
La baie vitrée et le volet roulant sont en bon état

Dégagement (photos 15, 16) :

Les carrelages au sol sont en bon état
La tapisserie est en bon état
Les peintures sont usagées

Wc (photo 17) :

La porte fonctionne
Les carrelages a sol sont en bon état
Les peintures sont usagées

Le wc fonctionne

Salle de bains (photos 18, 19) :

La porte fonctionne

Les carrelages au sol sont en bon état

Les carrelages sur les murs sont en bon état

Le meuble lavabo et sa robinetterie sont en état d'usage

La baignoire et sa robinetterie sont en état d'usage

Chambre 1 (photo 20) :

La moquette est hors d'usage

La porte fonctionne

La tapisserie est usagée

Les peintures sont usagées

La fenêtre et le volet sont en bon état

Chambre 2 (photo 21) :

La moquette est hors d'usage

La porte fonctionne

La tapisserie est usagée

Les peintures sont usagées

La fenêtre et le volet sont en bon état

Telles sont mes constatations ;

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat,
pour servir et valoir ce que de droit

DONT ACTE SUR CINQ PAGES

COUT : CINQ CENT QUARANTE EUROS





1



2



3



4



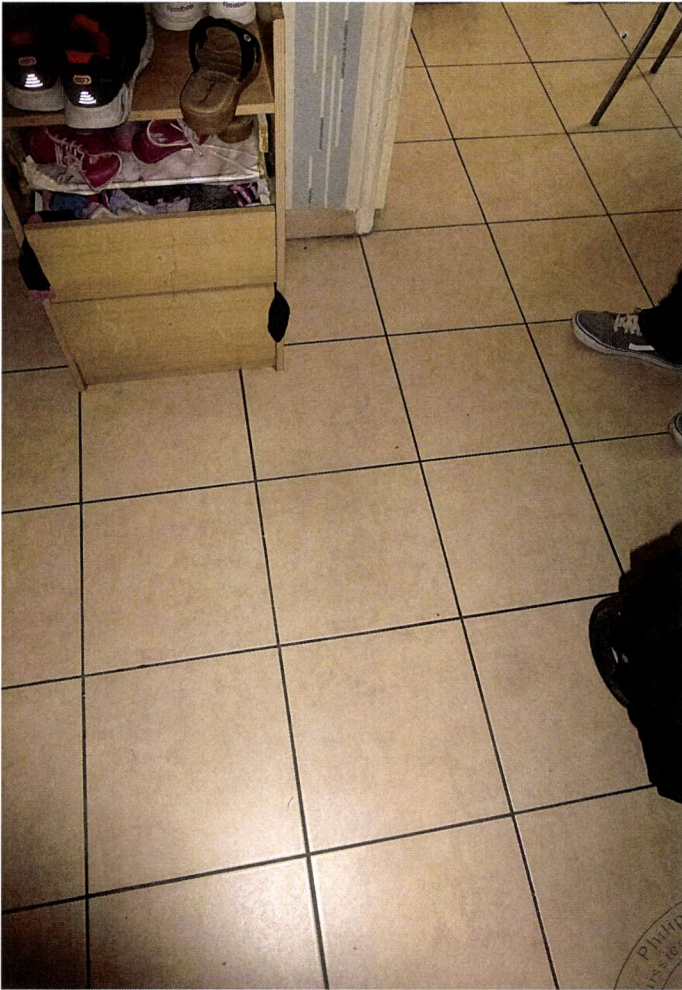


1

6

7

8



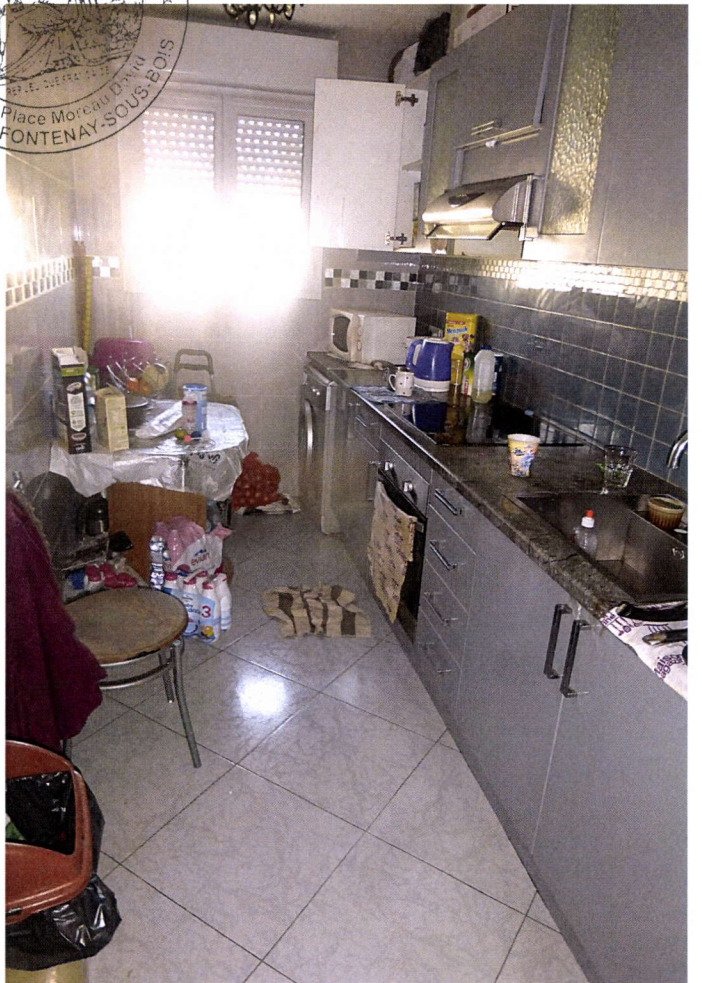
9



10



11



12



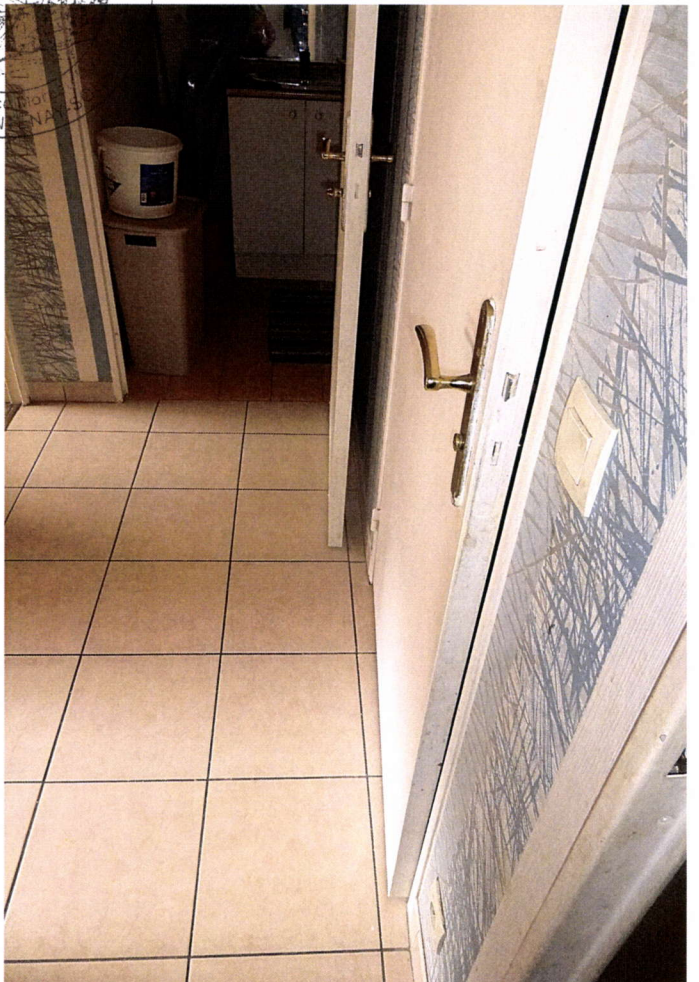
13



14



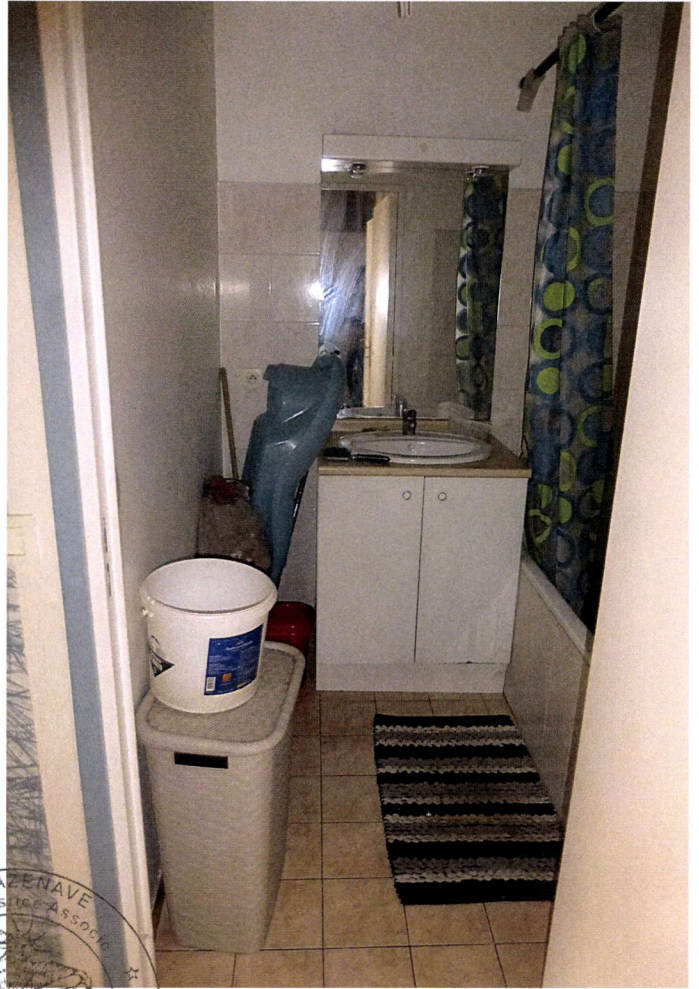
15



16



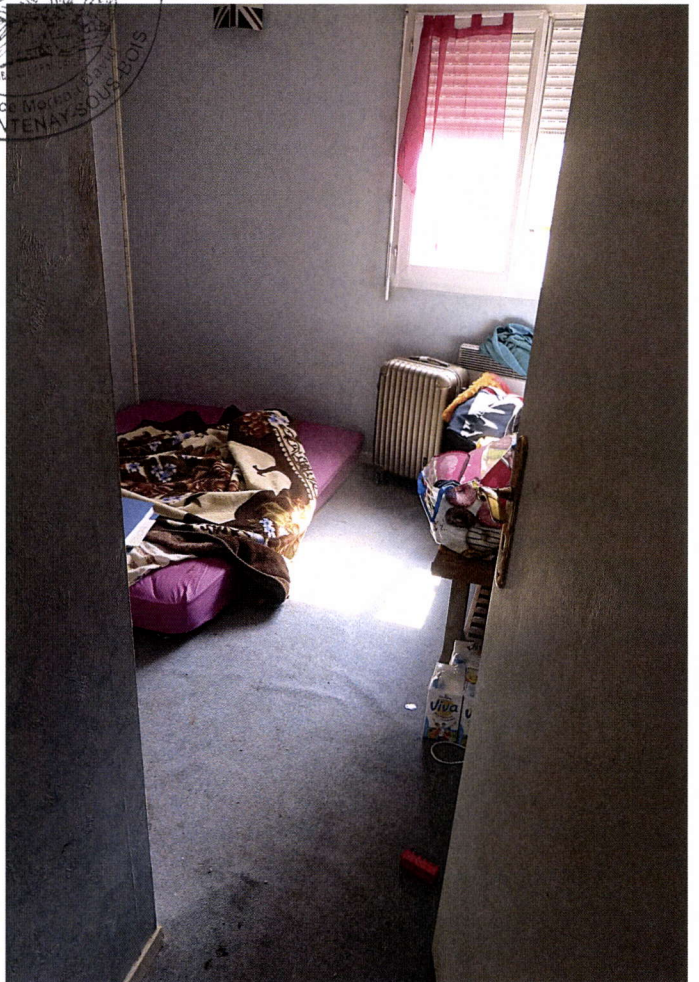
17



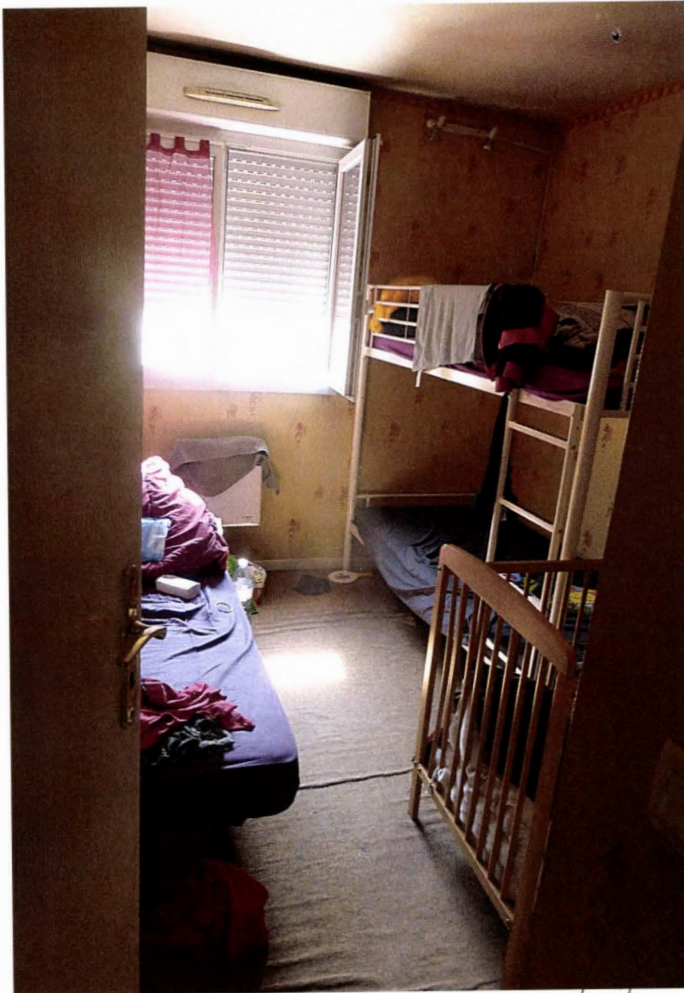
18



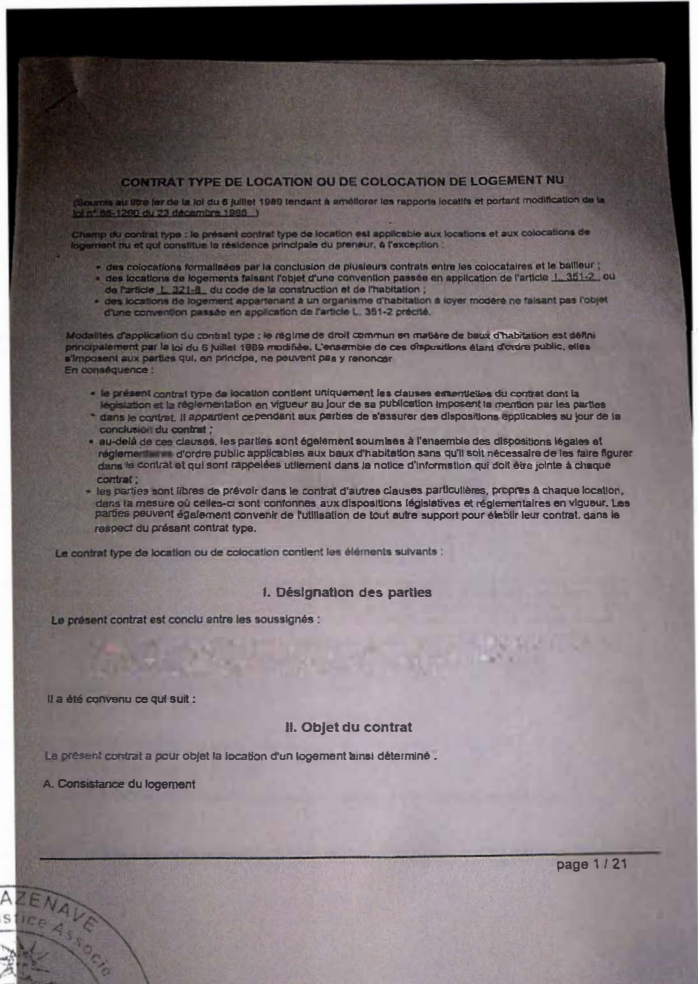
19



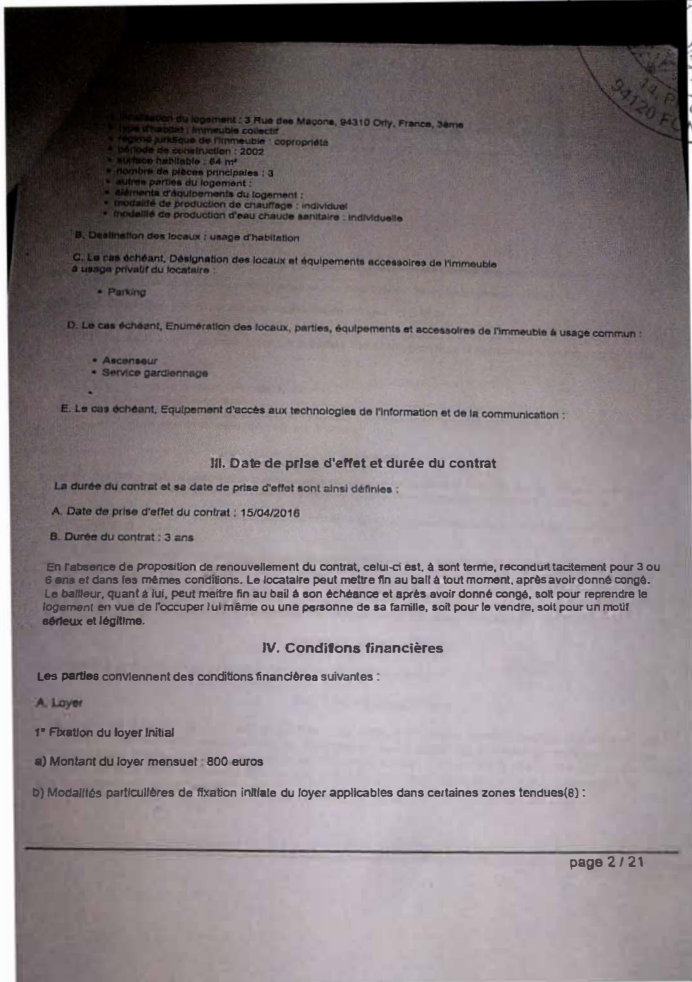
20



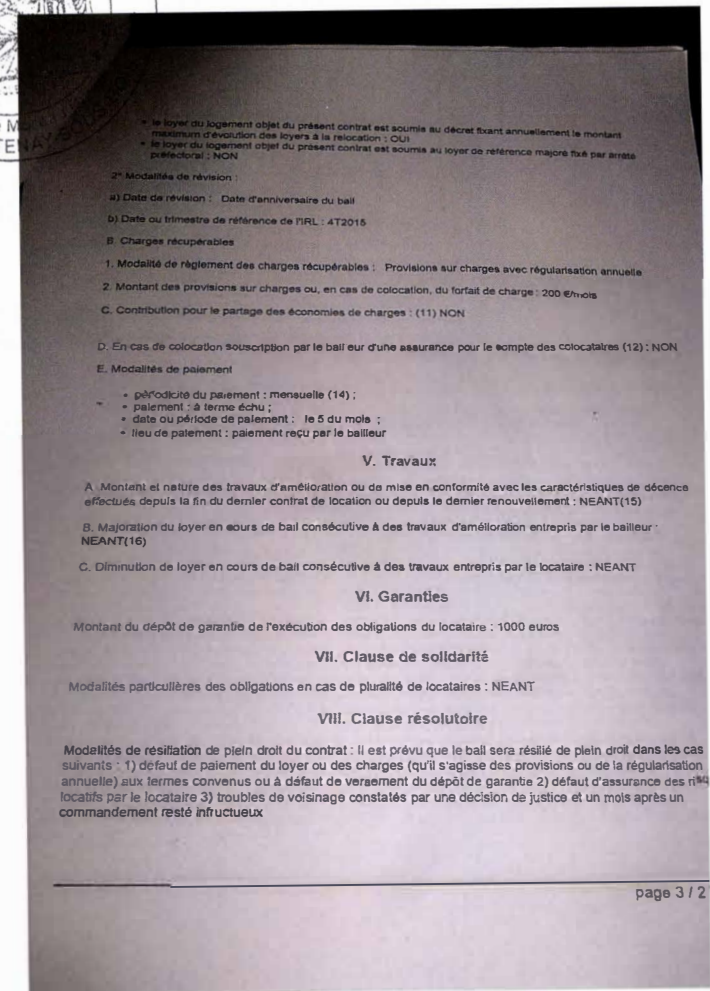
24



22



27



26

